

PRÉFACE.

LES meilleurs Traités de Tenue de livres que nous ayons, considérés sous le rapport de la clarté, de la concision et au point de vue pratique, sont assurément ceux qui sont écrits en langue anglaise. Nous avons plusieurs Traités écrits en langue française; mais tous, généralement satisfaisants pour la Théorie, ont le tort de présenter pour la Pratique la forme adoptée en France au lieu de celle que nous suivons en Canada. La langue étrangère dans laquelle sont écrits les premiers de ces Traités et la Pratique peu avantageuse que présentent les seconds, suffisent pour justifier la publication de ce Nouveau Traité de Tenue de Livres. Comptant sur la longue expérience que nous avons acquise dans l'enseignement de cette branche d'instruction, sur les nombreux renseignements que nous avons pris de personnes compétentes, nous espérons que cet ouvrage, aussi clair et aussi pratique qu'il nous a été possible de le faire, sera utile au public, et surtout aux Instituteurs, à qui il est spécialement dédié sous les auspices de l'*Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale-Laval*.

On paraît généralement méconnaître l'utilité de la Tenue des livres, du moins à en juger par le peu d'importance qu'on y donne dans la plupart des écoles ou institutions, en ne l'enseignant pas à tous les élèves qui, par leurs connaissances en calcul, seraient en état d'en profiter.